



Le plan Macron : un scénario de rupture

Société éditrice :

Special Partner

Siège social :

84 Avenue de la République
75011 Paris

Directeur de publication :

Xavier Lebranchu
xavier.lebranchu@dsih.fr

Rédaction :

redaction@dsih.fr

Coordinatrice générale :

Hassania Ahrad
hassania.ahrad@dsih.fr

Rédacteurs :

Bruno Benque, Pierre Derrouch,
Damien Dubois, Alexis Dussol
Adrien Renaud.

Contributeurs :

Charles Blanc-Rollin, Cédric Cartau,
Mohamed El Beheiry, Bruno Gauthier
Jean-François Goglin, Gérard Pélikis
Nicolas Pistorio, Vincent Trély
Omar Yahia.

Conseiller technique :

Vincent Trély

Direction artistique :

Framboise Communication
Paris

Pour nous contacter :

Tél. 02 99 46 24 43
contact@dsih.fr

Abonnement :

Tél. 02 99 46 24 43

Courrier :

84 avenue de la République,
75011 Paris

Courriel : abonnement@dsih.fr

Tarif d'abonnement France :

3 numéros par an, 64€ TTC

Étranger : nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 6 000 ex

ISSN : 2110-6827

Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France.

Le moment est sans doute venu, comme l'a dit le président de la République, de tourner la page d'un système de santé qui s'est construit ces 60 dernières années à partir de la réforme Debré de 1958.

Morcelé, cloisonné, ce système est aujourd'hui incapable d'apporter des réponses adaptées au défi du vieillissement et à la prévalence grandissante des maladies chroniques. Les tensions n'épargnent ni les soins primaires, ni l'hôpital, ni le secteur médico-social. Le désenchantement est assez général.

Plutôt qu'une énième réforme de l'hôpital, l'exécutif, a, cette fois-ci, opté pour une réforme globale du système. Cette approche systémique doit être saluée. Sans doute, la première vraie réforme de structure depuis les ordonnances Juppé de 1996.

C'est à un changement de paradigme qu'a appelé le président de la République, en présentant son plan lors d'un discours solennel au palais de l'Élysée.

Qualité et proximité sont les maîtres mots de la réforme annoncée. La structuration des soins de proximité est la mère des priorités. Plusieurs mesures doivent y concourir, dont les plus emblématiques sont la fin du numerus clausus qui a hanté la nuit de tant de générations d'étudiants de première année de médecine et la création d'un nouveau métier d'assistant médical, une demande forte des syndicats médicaux. Du côté de l'hôpital, on se dirige vers un nouveau classement des établissements en trois niveaux : soins de proximité, soins spécialisés et soins ultraspecialisés. Le gouvernement mise beaucoup sur ces futurs hôpitaux de proximité qui vont être dotés d'un « *statut moderne et attractif* ». 500 à 600 « *hôpitaux de proximité* » seront labellisés, d'ici à 2022, au lieu des 243 actuels. Les premières labellisations démarrent dès 2020. Nombre de petits centres hospitaliers intégreront probablement cette nouvelle catégorie. L'ouverture à la ville se traduira par la

présence de médecins libéraux dans les équipes médicales et dans les instances de gouvernance de ces hôpitaux de proximité.

C'est aussi la fin annoncée du tout-T2A et de la course à l'échalote qui a fini par mettre l'hôpital à genoux.

Le numérique est appelé à jouer un rôle moteur dans la transformation du système. Le président, dont on connaît l'appétence pour le sujet, y a même consacré tout un développement en souhaitant « *le déploiement de nouveaux outils numériques [...] aujourd'hui insuffisants, cloisonnés, qui laissent de côté les patients* ». Pour Emmanuel Macron, « *rien ne sera possible sans une mise à jour radicale de l'architecture numérique. Elle est impérative pour coordonner les acteurs, personnaliser les soins, pour décharger les soignants de leur tâche administrative* ». Il souhaite que « *la France se dote dans les trois prochaines années d'une véritable offre de services numériques qui permette aux patients et aux professionnels de santé de partager l'information médicale et de communiquer entre eux* ». Par-delà le déploiement du DMP à partir de novembre, chaque assuré aura un espace numérique de santé individuel lui permettant d'avoir accès à ses données et qui lui offrira un ensemble de services tout au long de sa vie.

Proche du scénario de rupture prôné par le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) dans son rapport 2018, le plan est ambitieux. Fini les rafistolages et la réforme pour la réforme ! Élaboré dans le secret, précédé d'un habile teasing, le plan se révèle assez consensuel si l'on en juge par les premières réactions.

Ne nous leurrions pas, les effets de cette réforme ne se feront sentir qu'à moyen terme. Le mal est profond, et le traitement sera long. La suppression du numerus clausus, par exemple, ne produira ses effets que dans une dizaine d'années. Après tout, ne s'agit-il pas de préparer le système de santé des 50 prochaines années ?

■ Alexis Dussol

